

Voitures électriques, retour à la « casse » départ



qui entraîne un déséquilibre chimique de ladite batterie. Ainsi, la plupart du temps, aucun risque n'est pris, on préfère la changer. Le coût est considérable puisque les prix varient de 8 000 à 32 000 euros pour une batterie, sans compter la main-d'œuvre. Ainsi, il devient moins cher d'envoyer le véhicule à la casse que de le réparer. Même si les nouvelles normes européennes tendent à faciliter la maintenance, la réparation et la réadaptation des voitures électriques, on reste dubitatif sur les résultats probants du rendu écologique de ce type de véhicule dans un proche avenir. □

Si sur l'ensemble de sa durée d'existence un véhicule électrique a un bilan carbone deux à trois fois inférieur à un modèle thermique, comme l'estime l'Ademe, il faut pour cela qu'il effectue environ 200 000 km. Pourtant, selon une étude de l'institut Reuters, un très grand nombre de voitures

électriques est envoyé directement à la casse sans avoir franchi cette fameuse barre kilométrique. En effet, en cas d'accident et quand les airbags se sont déclenchés, on estime que la batterie est potentiellement endommagée et qu'un remplacement s'impose. C'est souvent lié au choc

A.F.

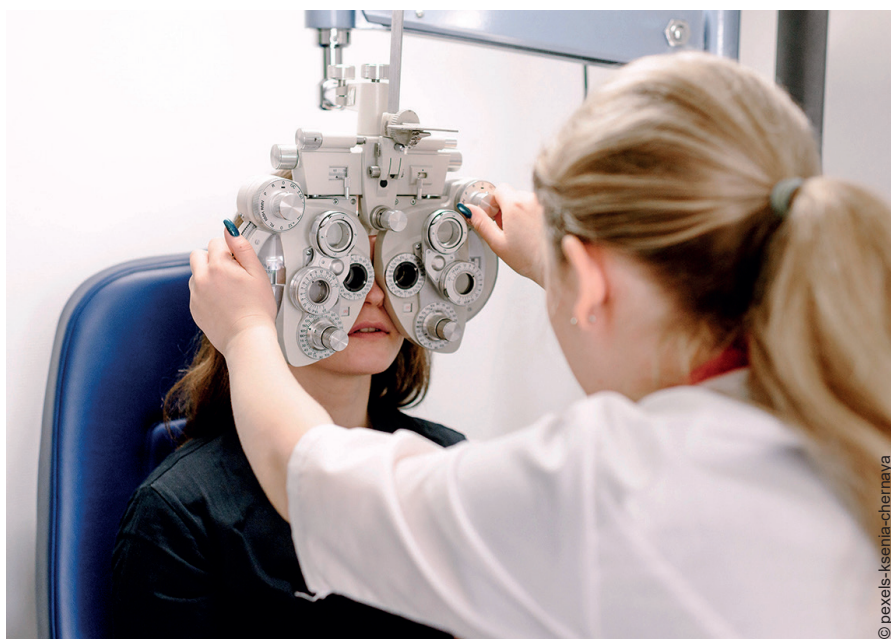
 Rubrique réalisée avec Indecosa-CGT (Information défense des consommateurs salariés)
263 rue de Paris
93515 Montreuil cedex
indecosa@cgt.fr
www.indecosa.cgt.fr

01 55 82 84 05

Consultation ophtalmolo, 50 jours d'attente ...

D'après les statistiques, il faut 48 jours en moyenne pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmo. Le record de France se trouve dans les Pays-de-Loire avec 94 jours. Pour obtenir un rendez-vous en urgence pour les cas les plus graves, il faut compter 8 jours. 78 % des médecins ophtalmologistes sont aidés par des assistants orthoptistes, ce qui atténue un peu l'attente. Seul point positif, c'est la stabilisation du nombre de praticiens dans le domaine. Selon le syndicat de la profession, les effectifs globaux devraient légèrement croître en 2024. □

A.F.



© pexels-kсения-черная

Qu'est-ce qu'une ZFE-m ?



mettant de le distinguer en fonction de son niveau d'émissions de polluants atmosphériques.

À partir du 1^{er} janvier 2025, c'est l'équivalent de 10 millions de voitures qui seront interdites du fait de l'instauration de ces zones dans les 45 agglomérations les plus denses.

Seront ainsi concernés les véhicules classé Crit'Air 3, soit le parc automobile d'avant 2005 pour les moteurs à essence et 2010 pour les diesels.

Prévus pour améliorer la qualité de l'air et l'élimination de particules fines, ce dispositif, a priori le bienvenu, va malgré tout pénaliser une grande

Les zones à faibles émissions mobilité sont un dispositif soutenu par l'État, destiné à faire baisser les émissions de polluants, notamment dans les grandes villes d'Europe continentale où l'on trouve également l'appellation « Low emission zones ». En France, la ZFE-m repose sur le système de vignettes Crit'Air.

Le principe est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini et selon des plages horaires déterminées, par décision des collectivités concernées. Pour circuler, chaque véhicule doit avoir une vignette Crit'Air apposée sur le pare-brise per-

partie des ménages dont les ressources ne permettent pas l'achat d'un véhicule plus récent.

Les alternatives, notamment en transports collectifs, sont nettement insuffisantes et parfois avec des plages horaires inadaptées. Ainsi, on repousse le problème à la périphérie des villes sans vraiment le résoudre. Enfin, le législateur oblige fortement à prendre des mesures, mais ne répond pas ou peu à la question du financement des alternatives. Ce qui est là aussi un non-sens. □

A.F.

Quelles sommes peut-on verser sur un Lep ?

Le Livret d'épargne populaire ou Lep est réservé aux contribuables sous conditions de ressources. Il est nécessaire que le revenu fiscal de référence notifié sur l'avis d'imposition soit inférieur à 21 393 € pour une personne seule, ou à 38 532 € pour un couple avec un enfant à charge. Depuis le vote de la loi d'accélération et simplification de l'action publique, il n'est plus nécessaire de présenter son avis d'imposition (ou bien entendu de non-imposition) à sa banque. Celle-ci peut interroger directement l'administration fiscale, afin de vérifier les ressources du titulaire du livret.

Le Lep affiche un taux de rémunération de 6 % depuis le 1^{er} août 2023 et bénéficie, comme le Livret A ou le livret jeune, d'une exonération d'imposition sur le revenu et des prélèvements sociaux. Le taux est garanti jusqu'à la fin janvier 2024. Quant au taux du livret A, actuellement à 3 %, il est garanti jusqu'à janvier 2025.

Le plafond de versement sur un Lep était de 7 700 € (hors intérêts). Il est passé à 10 000 € au 1^{er} octobre dernier, soit une progression de 2 300 €.

Le décret du 28 septembre 2023 précise les règles en cas de dépassement du plafond. Ainsi, lorsque le solde du Lep (capital et intérêts capitalisés) est supérieur ou égal au plafond réglementaire, tout versement supplémentaire est interdit. Si par exemple le solde du livret est de 8 500 €, on ne peut verser plus de 1 500 €. □



ARNAUD FAUCON
POUR INDECOSA-CGT